



E.P.S

Education Physique et Sportive

Mission :

Former des citoyens lucides, autonomes, physiquement et socialement éduqués.

Axe 1 :

1. Le Physique :

- Transmettre des connaissances, des comportements à retranscrire.
- Comprendre leur pratique, le fonctionnement du corps, apprendre leur anatomie.

2. Le Mental :

- Affronter la difficulté avec intelligence et acharnement dans leurs études, leur parcours professionnel ou dans leur sphère privée.

Axe 2 :

- La citoyenneté des élèves et le choix de l'orientation.

Projet :

- Offrir aux élèves un projet professionnel abouti à leur sorti du collège par des interventions de professionnels dans différents domaines,
- Assumer des rôles et des responsabilités à travers la pratique de l'éducation physique,
- Respecter les règles de vie de groupe,
- Respecter des règles de vie en société.

Le mental et le physique des élèves seront en permanence stimulés dans le but de les rendre plus forts, plus endurants, afin qu'ils puissent assumer de la meilleure façon leur vie privée, professionnelle et citoyenne.